

1

(N^o 85.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1848.

—

NATURALISATION ORDINAIRE.

—

Rapports faits , au nom de la commission, par M. MOREAU.

—

I.

Demande du sieur Cyrille-Olivier BEVIÈRE.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire , né le 3 avril 1790 à Felleries (France) , habite la Belgique depuis 40 ans environ. Il y a satisfait aux lois sur la milice ; il a été employé dans diverses fabriques , et , le 2 février 1841 , il a été nommé éclusier au canal de Charleroy. Depuis cette époque , il habite la commune de Seneffe. Marié à une femme belge le 8 février 1830 , il a toujours tenu une conduite à l'abri de reproches.

Lors de la révolution , il a combattu pour l'indépendance nationale ; son domicile fut pillé par les troupes hollandaises et lui-même fait prisonnier.

Son mariage avec une femme belge , son dévouement pour la patrie et sa bonne conduite sont des titres qu'il peut invoquer avec confiance pour faire accueillir sa demande.

Le Rapporteur ,
AUG^{te} MOREAU.

Le Président ,
DE LEHAYE.

II.

Demande du sieur Pierre-Victrice DESMONDS.

MESSIEURS,

Le sieur Desmonds, né à St-Aubin de Scellon (France), le 7 août 1782, réside en Belgique depuis longues années; en 1832, il a été nommé éclusier au canal de Charleroy à Bruxelles; depuis 18 ans qu'il habite la commune de Gely, il s'est conduit de manière à se concilier l'estime des autorités, de ses chefs et de ses concitoyens.

Les avis des autorités sont favorables à sa demande.

Le Rapporteur,
AUG^e MOREAU.

Le Président,
DE LEHAYE.

III.

Demande du sieur Jacques GOTTSCHALK.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire déclare dans sa demande en naturalisation qu'il est né le 10 janvier 1800 à Sierpsca, village de la Pologne russe, mais qu'il ne peut fournir son acte de naissance, parce qu'à cette date il n'existait pas dans la Pologne russe des registres de l'état civil pour constater les naissances.

Il a quitté, paraît-il, fort jeune sa patrie pour apprendre l'état de cigarier, profession qu'il a exercée comme contre-maître à Hambourg et à Londres jusqu'en 1828, époque à laquelle il est venu se fixer à Bruxelles.

Les autorités qui ont été consultées attestent que ledit Gottschalk a une bonne conduite et jouit d'une bonne réputation, et sont d'avis que, par l'importation ou tout au moins par le perfectionnement de l'industrie qu'il professe et à laquelle il a donné un grand développement, il mérite que sa demande soit favorablement accueillie.

Le Rapporteur,
AUG^e MOREAU.

Le Président,
DE LEHAYE.